

Circulaire Guéant **Quand la France** **“vire” les diplômés étrangers**

Des charters de polytechniciens renvoyés chez eux, c'est ainsi qu'on pourrait imaginer le dénouement du feuilleton de la “Circulaire Guéant”. Petit rappel des faits : le 31 mai, le ministre de l'Intérieur français, Claude Guéant, diffusait une circulaire auprès des préfetures de France pour durcir les Conditions du Changement de Statut (CDS). Depuis, les diplômés étrangers ne peuvent plus passer de simples étudiants à salariés dans une entreprise française, comme cela était possible auparavant. Attaque ciblée contre les ressortissants d'Afrique du Nord? Non!

“Tous les étudiants étrangers, qu'ils soient Marocains ou Américains sont visés par la circulaire”, explique Karim, étudiant marocain en France. Seulement voilà, du propre aveu des concernés, ce sont les étudiants maghrébins, notamment Marocains en raison de leur nombre, qui sont les plus touchés par les effets de la circulaire. “Lorsque j'ai appris la nouvelle, j'étais choqué. Certes, je suis pour la limitation de l'immigration, mais je ne pensais pas que cela toucherait les plus diplômés”, explique un cadre français. Cet avis n'est pas partagé par tous les Français (un groupe facebook “Collectif du 31 mai, rentrez chez vous et foutez-nous la paix” a été créé par des sympathisants de l'UMP). D'autres sont pour le moins

Préférence nationale!
Cette formule empruntée à l'extrême droite trouve son chemin dans le discours électoral de la droite française “classique”. Après les Roms et les sans-papiers, ce sont à présent les diplômés étrangers qui sont dans la ligne de mire du gouvernement français.

PAR NOREDINE EL ABBASSI

choqués: “Les chômeurs français ne postulent pas pour des postes de consultants dans des cabinets internationaux. On me refuse mon CDS sous prétexte qu'il y a trop de demandes. Mais mes employeurs ne sont pas stupides. Pourquoi recruteraient-ils un étranger s'il y avait un Français qui convienne? Cela veut dire que j'ai quelque chose à apporter à l'entreprise!”, s'insurge Kamil, un autre étudiant. C'est aussi le cas de Hanae, étudiante marocaine. Après des études dans une école de commerce marocaine, l'ENCG, la jeune femme est partie en France pour un troisième cycle. Sa formation complémentaire terminée, elle est embauchée comme consultante. “J'étais salariée depuis dix mois lorsque j'ai

reçu le refus de mon CDS. A cette nouvelle, mes collègues étaient aussi perplexes que moi,” explique-t-elle. Comme beaucoup d'entreprises, qui recrutent de hauts diplômés, son employeur a refusé de lâcher prise. “Ils ont pris un avocat et ont introduit un recours auprès du ministère de l'Intérieur”, conclut-elle. Mais Hanae fait partie des chanceux dans cette conjoncture difficile. D'autres, diplômés de grandes écoles sont frappés par la circulaire et priés de rentrer chez eux. Un exemple? Nabil Sebti, diplômé d'HEC et fondateur de deux entreprises en France, se retrouve sans-papiers du jour au lendemain. C'est, d'ailleurs, le porte-parole du “Collectif du 31 mai” qui oeuvre contre la “Circulaire Guéant”: “Ayant

La réponse de Claude Guéant

“Je ne me résous pas, pour ma part, à assumer cyniquement le pillage des cerveaux dans les pays d'origine qui ont souvent besoin de constituer une classe de cadres,” explique Claude Guéant, Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration dans une tribune sur le quotidien “Le Monde”. Comme l'analyse le Ministre Marocain des Affaires étrangères: “la circulaire du 31 mai 2011 ne fait que rappeler la loi de 2006, qui crée pour les titulaires de master et de doctorat un droit à un titre de séjour salarié d'une durée de six mois.” Ce à quoi, les concernés répondent que la durée est insuffisante pour constituer une première expérience valable dans le pays. Autre chiffre qu'avance M. Guéant : “le nombre de changement de statut d'étudiant à salarié augmente sur les dix premiers mois de l'année 2011 de 27,5% par rapport aux dix premiers mois de 2010.” Avant de revenir sur la position de la France en matière d'accueil des travailleurs étrangers sur son sol: “si les demandes émanent de personnes de nationalité étrangère correspondent à des qualifications ou des métiers dans lesquels la France connaît des pénuries de main-d'oeuvre, les autorisations sont accordées. Si tel n'est pas le cas, elles sont refusées.” La fermeté semble encore de rigueur.

dù liquider mes deux sociétés, et actuellement sans titre de séjour valide, il ne me reste plus rien en France, à part mes amis et sept années passées ici. Mon prêt étudiant pour financer mes

études à HEC pèse lourd sur mon quotidien et je dois donc rapidement réagir dans un cadre stable,” explique-t-il.

La France joue contre elle-même

Le prêt étudiant, c'est à présent chose courante en France. Depuis l'institution de l'euro, la vie en Europe a renchéri, et même des enfants issus de familles aisées ne peuvent plus subvenir, à eux seuls, aux coûteuses études outre-Méditerranée. La solution? Recourir à un prêt. La technique consiste à contracter un prêt, travailler en France quelques années pour le rembourser, avant de revenir au pays, le diplôme en poche, et sans aucune dette qui viendrait peser sur le quotidien. C'est une solution éprouvée. Mais le gouvernement français en a décidé autrement, et le système est à présent bancal. Par conséquent, les diplômés cherchent déjà des solutions de repli. “Les bacheliers étrangers de cette année peuvent encore décider de continuer leurs études ailleurs qu'en France. L'Allemagne et le Canada sont deux pays de plus en plus accueillants et il n'y a rien à redire quant à la qualité de leur enseignement,” analyse Nabil Sebti. “C'est l'une des plus grosses bêtises que la France pouvait faire,” tempête Alexandra Montant, DGA du site de recrutement en ligne ReKrute. Avis que partagent d'autres experts de l'enseignement : “La France a un rayonnement à l'international. Mais depuis des années, la francophonie est en recul au profit de l'anglais. Il semble que le pays ait décidé de perdre sciemment en “soft power”, son aura culturelle. En agissant de la sorte, elle ne joue pas seulement contre les étudiants étrangers qui veulent bénéficier d'une première expérience pour valoriser leur diplôme, mais contre son système d'enseignement qui sera de moins en moins ouvert



Sit-in de plusieurs centaines d'étudiants étrangers diplômés, contre la «circulaire Guéant», devant l'Université de la Sorbonne à Paris, en mai 2011.

LE CHIFFRE

31.522

C'est le nombre d'étudiants marocains qui sont visés par la circulaire Guéant.

sur l'international. A terme, les diplômés français seront de moins en moins appréciés à l'international, et la main-d'œuvre française, elle-même, trouvera des difficultés à l'emploi.” “Les entreprises que nous avons interrogées se réjouissent. D'habitude, seule une centaine de diplômés intéressent les grands groupes, avec une expérience professionnelle de trois à cinq ans en France. Si ce nombre venait à doubler, les salaires seraient revus à la baisse. C'est la loi de l'offre et de la demande. Mais à terme, les entreprises marocaines seront perdantes car elles perdront le savoir-faire acquis en France et elles seront obligées de le rechercher ailleurs”, rapporte Alexandra Montant. “Les étudiants étrangers qui sont en formation supérieure en France peuvent tout simplement envisager une carrière à Londres, New York, Singapour ou Doha, par exemple. Ils sont d'ailleurs déjà un nombre important à suivre cette voie. En proportion ils sont plus nombreux que ceux

qui restent en France,” analyse Nabil Sebti.

La logique du pire

“Il est temps de revoir la situation actuelle du Maroc comme chasse gardée de la France. Je suis de ceux qui sont pour un partenariat win-win avec ce pays. Or, cette décision est la continuité d'un discours de droite qui veut cantonner les Marocains à des postes subalternes. Cependant, la France a plus à perdre dans une telle logique”, explique Mohamed Najib Boulif, député PJD. D'autres tombent dans un discours qui ressemble étrangement au thèse frontistes : «Si la France ferme ses portes et refuse de former nos élites, il faudrait une réciprocité économique et en matière d'immigration avec ce pays. Pourquoi accepter un top management français dans des filiales au Maroc? Il y a suffisamment de diplômés de grandes écoles françaises et marocaines pour faire le travail au moins aussi bien qu'un Français. D'autant plus que des expatriés ne cherchent même pas à s'enrichir au contact des Marocains, d'apprendre leur culture. Ils viennent en donneurs de leçons, essayant de dénaturer notre culture et notre identité, religieuse entre autres. La France se plaint de l'immigration illégale chez elle, nous aussi nous avons des Français illégaux au Maroc. Pourquoi ne pas faire la chasse à

ces gens? Nous aussi, nous devons appliquer la préférence nationale. On accuse les Marocains de voler le pain des Français? C'est également valable pour les Français au Maroc!», s'insurge un haut cadre. “Le débat des diplômés étrangers en France n'est pas celui de la fatalité de rentrer chez soi. Personne ne demande à rester éternellement en France. Nous demandons une première expérience professionnelle en France pour sanctionner notre diplôme d'une expérience

tant appréciée par les entreprises de nos pays d'origine”, poursuit M. Sebti.

La réaction du ministère

“Pour le moment, avec les élections, nous sommes dans une position d'attente. Il y a une mobilisation à l'Ambassade du Maroc en France, mais nous doutons encore de l'application de la loi, qui existe depuis 2006. La circulaire n'est qu'un rappel”, explique une source au ministère marocain des Affaires étrangères. Cependant, à l'image de Hanae, les diplômés marocains en France n'en attendaient pas tant. Alexandra Montant pense même que la loi devrait “sauter” rapidement: “La France ne peut pas continuer comme ça!”. Mais les réactions sont diverses et tombent souvent dans le “pathos” : “Mes camarades de promo étrangers et tous ceux que j'ai rencontrés ont peur et sont perdus. Une réaction normale quand vous apprenez que vous devez quitter une vie de plus de cinq ans, sans préavis. Vous vous sentez humiliés de la manière dont on vous traite, et vous vous sentez trahis parce que vous ne vous reconnaissez pas dans ce traitement, l'idée de la France que l'on vous a «vendue» quand vous étiez déjà sur les bancs du primaire de la mission française à l'étranger,” conclut Nabil Sebti. C'est vraiment la fin d'une époque! ■